

## Conditions générales

H&S Sàrl n'est valablement engagé qu'à la suite de la réception d'un bon de commande répondant exactement aux conditions de son offre. À défaut de stipulation contraire expressément mentionnée sur le bon de commande, les présentes conditions générales s'appliquent.

Les prestations à fournir sont celles clairement énoncées sur le bon de commande. Toute nouvelle prestation fera l'objet d'une demande complémentaire. Toute demande spécifique devra être clairement stipulée sur le bon de commande sous peine de ne pas être considérée. Les éléments divers éventuellement nécessaires à la réalisation des prestations et n'étant pas stipulés sur le bon de commande ne sont pas compris dans les prix indiqués. Toute prestation entamée est due intégralement. H&S Sàrl se réserve le droit de modifier son offre si la quantité et/ou la nature des prestations à envisager pour la bonne fin des travaux diffère(nt) de celle(s) prévue(s) sur le bon de commande.

Le délai indiqué est donné à titre indicatif. Il n'engage en aucune manière notre société. Ainsi le dépassement des délais ne peut en aucun cas entraîner la résiliation de la commande ni donner droit à des dommages et intérêts.

Le maître de l'ouvrage mettra à disposition de notre bureau tous les plans et documents nécessaires au suivi du projet.

Ces prix s'entendent à l'**indice actuel des salaires de 834.76** et seront recalculés au prorata de l'évolution de celui-ci. Ils comprennent tout le matériel nécessaire à nos différentes interventions (suite bureautique complète, véhicule, GSM, secrétariat, Autocad, logiciel LuxEeb...).

Nos prestations seront facturées par tranche et payables à 15 jours date de facturation.

Toute facture impayée à son échéance portera immédiatement intérêt au taux de 12 % l'an, sans mise en demeure préalable. Les montants restant dus à H&S Sàrl seront en outre majorés d'une indemnité forfaitaire de 10 % avec un minimum de 150,00 € visant à couvrir les dommages dus aux frais de recouvrement engagés par H&S Sàrl.

Toute contestation doit être adressée par lettre recommandée à H&S Sàrl dans les 10 jours à compter de la remise des rapports de travaux. À défaut, la facture sera considérée comme incontestée en temps utile.

En cas de litige, les Tribunaux de Luxembourg sont seuls compétents. H&S Sàrl dispose toutefois du droit de porter ses litiges devant une autre juridiction en vertu du droit judiciaire.